

LA FÉDÉRATION HOSPITALIERE PRIVÉE EN REGION ... IDENTITÉ

◦FEDERATION HOSPITALIERE PRIVEE RHONE ALPES

La Fédération Hospitalière Privée Rhône Alpes est née le 11 juillet 2001 de la fusion de deux syndicats régionaux professionnels : la FIEHP (Fédération Intersyndicale des Établissements Hospitaliers Privés) et de l'UHP (Union Hospitalière Privée).

La FHP Rhône Alpes est présidée par Monsieur Philippe POUGET, Directeur Général du groupe NOALYS.

Mme Audrey CHARLON est le Directeur régional permanent de la Fédération en Rhône-Alpes.

La Fédération est animée par un Bureau et un Conseil d'Administration.

◦FEDERATION DE L'HOSPITALISATION PRIVEE AUVERGNE

La FHP Auvergne est présidée par Monsieur le Dr Jean-Luc MEYER, praticien à la Clinique La Châtaigneraie, Beaumont (42).

Mr Stéphane TULIPANI est le Directeur Régional permanent de la Fédération en Auvergne.

◦Le rôle des Fédérations

- **défendre les droits et intérêts professionnels, matériels et moraux des établissements d'hospitalisation privée adhérents et associés ainsi que le libre choix d'hospitalisation et de soins et la liberté de gestion des établissements ;**
- **faciliter et promouvoir la concertation des établissements d'hospitalisation privée, mettre en commun toutes les actions et démarches communes régionales ;**
- **intervenir auprès des instances publiques, politiques ou administratives, de la justice et des organismes ou personnes publics et privés ;**
- **être la voix du secteur hospitalier privé dans les commissions où il siège ;**
- **entretenir des relations suivies avec les autres groupements professionnels hospitaliers, médicaux et professions libérales ou patronales intervenant dans le secteur de la santé ;**
- **mettre à disposition des établissements des services généraux d'information, réaliser des études utiles à l'accompagnement des établissements, développer la communication**

L'hospitalisation privée occupe dans le paysage hospitalier français une place essentielle en matière de capacité d'accueil, d'activité et d'aménagement du territoire. Elle répond pour une large part aux besoins de soins de la population et ce, sur l'ensemble du territoire. Elle assure une véritable mission de service public renforcé par la prise en charge des urgences et l'accueil de tout assuré social (50% des patients en CMU).

Les cliniques sont également créatrices d'emploi et participent très largement à ce titre au développement économique des territoires.

EN RHÔNE-ALPES

L'Hospitalisation Privée représente :

- près de **60 %** de l'activité de chirurgie avec plus d'un patient sur deux accueillis
- **86 %** de la chirurgie ambulatoire
- environ **40 %** de la chimiothérapie avec près de 40 000 séances et **40 %** des traitements en cancérologie
- près de 87 000 séances de dialyse avec **37 %** des séances totales
- plus de 24 000 accouchements soit près de **quatre accouchements sur dix**. 14 maternités dont cinq maternités autorisées à pratiquer l'activité de néonatalogie
- un tiers des urgences 24h/24 avec **17 sites d'urgence** et plus de **250 000 passages par an**

La FHP Rhône Alpes regroupe **87 établissements** de spécialités MCO, SSR ou PSY, indépendants ou dépendants de groupes.

La capacité d'accueil est de **9 182 lits et places** de médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, soins de suite et réadaptation soit près de 23 % du total des lits en région Rhône-Alpes avec :

- 5 863 lits et places en MCO
- 2 076 lits de soins de suite et réadaptation, rééducation fonctionnelle
- 1 243 lits de psychiatrie

Le nombre de praticiens libéraux exerçant dans le secteur hospitalier privé s'élève à plus de **3 000**.

Le nombre de salariés s'élève à environ de **12 000 personnes** en Rhône-Alpes dont 260 sages femmes, 3 670 infirmières diplômées d'Etat, dont 267 spécialisées et près de 8 500 personnels paramédicaux et d'encadrement.

Source : SAE 2008 actualisée

EN AUVERGNE

L'Hospitalisation Privée représente :

- 85 % des venues en anesthésie et chirurgie ambulatoire, avec 55 000 venues
- 50 % des séances de chimiothérapie
- Près de 50 % de l'activité de chirurgie totale avec 55 000 entrées
- 48 % des séances de traitement de l'insuffisance rénale chronique, avec près de 50 000 séances
- 1 accouchement sur 3
- 25 % des entrées en psychiatrie
- 14 % des entrées en soins de suite et réadaptation

L'hospitalisation privée représente également près de 65 % de l'hospitalisation partielle.

La région Auvergne accueille [une des plus importantes maternités privées](#) de France (la Châtaigneraie pratiquant plus de 3 000 accouchements/an et possédant un service de néonatalogie de niveau 2). La région accueille également [l'un des premiers centres de cancérologie privé](#), un [pôle de référence national en chirurgie de la main](#), deux structures autorisées médecine d'urgences depuis 2006.

La structure d'accueil est d'environ [2 200 lits et places de MCO, SSR et psychiatrie](#), soit près de 20 % du total des lits et places de la région Auvergne.

Plus de [1 100 praticiens](#) exercent dans le secteur hospitalier privé, ainsi que près de [2 700 personnels paramédicaux et d'encadrement](#) (médical, paramédical et administratif).

Source : SAE 2008 actualisée

Le secteur hospitalier privé Rhônalpin contribue à la qualité et à la sécurité sanitaire du secteur qui est un de ses enjeux majeurs

On peut constater que les établissements de santé privés de la région Rhône-Alpes ont été exemplaires au regard des critères de certification de l'HAS (Haute Autorité en Santé).

C'est ainsi qu'en 2010, les cliniques privées représentent 67% des établissements de santé de la région qui ont été certifiés sans points de recommandation et sans suivi pour l'année 2009 (contre 0% pour le public et 13% pour le PSPH).

Chaque année, la Fédération Hospitalière Privée Rhône Alpes organise les **Trophées de l'Hospitalisation Privée** : [téléchargez le communiqué de presse des Trophées 2010](#).

- Les Trophées « Qualité » récompensent l'investissement des cliniques privées, de leurs équipes médicales et paramédicales dans leur démarche qualité dans le cadre de la procédure de certification.
- Les Trophées « Spécialité » récompensent une technique d'intervention, un acte, un protocole ou une prise en charge innovant, réalisé principalement dans le secteur hospitalier privé et améliorant le confort de vie pour un grand nombre de patients.
- Les Trophées « Développement Durable et Solidaire en Santé » récompensent en partenariat avec le C2DS les établissements ayant mis en place une politique de développement durable ainsi que des organisations, des systèmes ou des actions exemplaires, mesurables et reproductibles.

Le secteur hospitalier privé Rhône-Alpin intervient au niveau social

Il participe notamment à l'emploi des personnes handicapées. Ainsi, à l'occasion de la déclinaison au niveau local et régional de la convention signée en juin par la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) et la Fédération Française Handisport, pour favoriser la réinsertion par le sport des personnes en situation de handicap, un exemple concret de réinsertion de personnes en situation de handicaps a été réalisé à la clinique Sancellemoz (74). C'est en effet le 1er établissement de France à avoir mis en œuvre cette convention.

Le secteur privé Rhône-Alpin est un acteur dynamique et performant

Il a en effet su engager un effort de restructuration de grande ampleur ces dernières années avec notamment la création du Médipôle à Bourgoin Jallieu (regroupement de la Clinique Saint Vincent de Paul, du CH de Bourgoin et du CP de Vion), les délocalisations et les reconstructions de la Clinique des Cèdres à Echirolles et de la Polyclinique Pasteur à Saint Priest (Hôpital Privé de l'Est Lyonnais), le regroupement et la délocalisation de la Clinique du Parc à Lyon et de la Clinique Sainte Marie Thérèse, le regroupement de la Clinique Monplaisir, la Clinique Champfleuri et la maternité Pasteur à Lyon 8^{ème} (Hôpital Privé Natecia), l'extension de la maternité de la Clinique du Val d'Ouest (69), le regroupement des cliniques Saint Joseph et Cléret à Chambéry (Médipole de Savoie), le regroupement de la clinique Saint Jean, Jeanne d'Arc et Saint Anne à Lyon (Hôpital Privé Jean Mermoz)...

Le secteur poursuit actuellement son effort de restructuration avec notamment le projet de regroupement de la polyclinique Savoie et la clinique Lamartine (Hôpital Privé Savoie Nord - 74).

Quelques exemples de partenaires de la FHP Rhône Alpes :

- Les usagers : La FHP Rhône Alpes, soucieuse des droits des usagers et de la place qu'ils représentent au sein du système de santé français souhaite promouvoir leur rôle et mieux appréhender leurs attentes. Pour ce faire, la FHP Rhône Alpes a signé en 2008 une convention de partenariat avec le CISS Rhône-Alpes mettant en œuvre les bases d'une relation durable et constructive.

- Les écoles d’infirmières : la FHP Rhône Alpes entretient des relations étroites avec les trois écoles privées d’infirmières (établissements terrain de stage, siège au Conseil d’Administration...). Elle a par ailleurs signé depuis 2005 une convention avec l’École de Santé Sociale du Sud Est qui a pour objet de consolider les liens de collaboration et de partenariat existants entre les deux signataires visant l’amélioration continue de la qualité de la formation des professionnels de santé, d’augmenter les possibilités d’offres de formation continue, de faciliter les démarches de recrutement des jeunes professionnels, d’augmenter les opportunités d’apprentissage de gestes techniques...
- Le MEDEF : la FHP Rhône Alpes adhère au MEDEF Rhône-Alpes et entretient des relations suivies avec les représentants régionaux et départementaux du MEDEF
- Les MEDECINS LIBERAUX, l’URML, le CONSEIL DE L’ORDRE...
- Les DOYENS D’UNIVERSITES DE MEDECINE : la FHP Rhône Alpes a été à l’initiative de plusieurs rencontres avec les Doyens au sujet de la formation des internes dans le secteur privé ; elle a également sollicité leur participation au jury des trophées de l’hospitalisation privée...
- ...

La **FHP Auvergne** adhère également au MEDEF et collabore régulièrement avec les MEDECINS LIBERAUX, l’URML et le CONSEIL DE L’ORDRE.